Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

91-06986/

Société de développement industriel du Québec

Rapport annuel 1990-1991

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par la
Société de développement industriel du Québec

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boul. Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 2e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-14673-9
ISSN 0383-5383

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société de développement industriel du Québec pour l'exercice financier terminé le trente-et-un mars de l'année mil neuf cent quatre-vingt-onze.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Gérald Tremblay

Québec, le 11 juin 1991

Monsieur Gérald Tremblay
Ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice financier terminé le trente-et-un mars de l'année mil neuf cent quatre-vingt-onze.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président-directeur général,

Gabriel Savard

Québec, le 11 juin 1991

Table des matières

I.	**Message du président**	**9**
II.	**La société de développement industriel du Québec (S. D. I.)**	**13**
	• Conseil d'administration	**15**
	• La direction	**16**
III.	**Revue des opérations**	**17**
IV.	**Les états financiers**	**27**
V.	**Présence sur le territoire**	**43**

I. Message du président

L'année 1990-1991 a été marquée par le ralentissement économique sérieux qui frappe les entreprises partout en Amérique du Nord. Cette conjoncture, alliée à la mondialisation des marchés et à la concurrence féroce qui en découle, oblige les entreprises du Québec à relever des défis toujours plus exigeants. Affectées entre autres par des chutes de volumes, des guerres de prix et une surcapacité de production, nos entreprises doivent assainir leur structure financière tout en se souciant d'améliorer leur productivité et leur compétitivité.

C'est dans ce contexte que la Société de développement industriel, fidèle à sa mission, est intervenue afin de contribuer financièrement à la réalisation de projets susceptibles de générer des retombées économiques significatives pour le Québec. Des bonifications apportées à ses programmes lui ont d'ailleurs permis d'accorder une aide encore mieux adaptée aux besoins des entreprises et aux priorités du gouvernement du Québec en matière de développement économique.

La S.D.I. est également intervenue, principalement au cours des sept derniers mois, afin de supporter les entreprises qui rencontrent des difficultés temporaires en raison de la conjoncture défavorable. À cet égard, elle a bénéficié de trois nouveaux programmes mis de l'avant par le gouvernement du Québec au mois d'août 1990. L'objectif principal de ces programmes est d'améliorer la capitalisation tout en contribuant à renflouer le fonds de roulement des entreprises afin qu'elles disposent des liquidités nécessaires pour affronter la situation économique.

Le dernier exercice financier marque également une étape importante de l'évolution de la S.D.I. qui, à l'aube de son vingtième anniversaire, présente maintenant des actifs de plus d'un milliard de dollars. Cela témoigne du fait que la Société, véhicule financier privilégié du gouvernement du Québec, est devenue l'une des principales sources de capitalisation pour les entreprises québécoises.

Les résultats 1990-1991

La S.D.I. offre une gamme de produits financiers adaptés aux besoins des différentes étapes de développement de l'entreprise. De nouvelles mesures viennent régulièrement bonifier les programmes en vertu desquels la S.D.I. accorde son aide financière, permettant ainsi de refléter les priorités du gouvernement du Québec en matière d'intervention économique.

Au cours de la dernière année, ces priorités ont été de deux ordres. La S.D.I. a mis ses énergies au services des entreprises qui ne pouvaient, seules, faire face à la conjoncture économique. Parallèlement, elle a sensibilisé les entreprises à l'importance d'améliorer leur compétitivité pour relever avec succès les défis de la mondialisation des marchés.

Dans ce contexte, au cours du dernier exercice financier, la S.D.I. a accordé 339 aides financières totalisant 354,8 millions de dollars et reliées à des investissement globaux de l'ordre de 1,7 milliard de dollars.

Environ 30 % de ces interventions (102 dossiers sur 339) originent des programmes mis de l'avant pour aider les entreprises à faire face à la conjoncture économique difficile. La S.D.I. s'est également associée à 89 projets d'investissement, à 30 projets liés au domaine de l'exportation et à 26 projets de recherche et innovation. Elle a de plus enregistré 43 nouvelles SPEQ (Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise).

Comme en témoignent les tableaux présentés dans ce rapport, les statistiques démontrent que les interventions financières de la S.D.I. au cours du dernier exercice financier ont desservi les entreprises de toutes les régions administratives du Québec. La seule variante significative concerne le nombre d'interventions dans la région Mauricie/Bois-Francs qui représente 8 % des dossiers traités durant l'année 1990-1991, comparativement à 3,6 % pour l'année précédente.

Le secteur manufacturier a recueilli 66,4 % des aides financières de la Société, ce qui représente une augmentation de 8,9 % comparativement à l'année 1989-1990. Les secteurs d'activité où le nombre d'entreprises clientes est le plus significatif sont l'électricité et l'électronique (8,6 %),

les produits du bois (8 %) et la machinerie (6,8 %). Les interventions liées aux SPEQ ne représentent que 17,4 % du nombre total d'aides accordées, une diminution de 9,7 % par rapport à l'exercice financier précédent. En ce qui a trait au tourisme, la S.D.I. a supporté 17 projets d'hébergement, ce qui représente 5 % de ses interventions pour l'année 1990-1991.

Un peu plus de 80 % des aides ont été accordées sous la forme de capital de risque par le biais des prêts participatifs et des SPEQ. Ces données confirment le rôle important que joue la S.D.I. au plan de la saine capitalisation des entreprises.

En période économique difficile, la S.D.I. est appelée à assumer des risques encore plus élevés. La conjoncture actuelle a particulièrement affecté les petites et moyennes entreprises des secteurs d'activité traditionnels. Ces PME constituant une forte proportion de sa clientèle, la Société a décidé d'augmenter fortement sa provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions des entreprises qui bénéficient de son aide financière. Cette ligne de conduite explique la perte nette de 16,7 millions de dollars que présentent les états financiers de l'année 1990-1991. Il faut cependant noter que ces résultats ne tiennent pas compte de la valeur des options d'achat que détient la S.D.I. auprès de certaines entreprises clientes.

La mission de la S.D.I. est de favoriser le développement économique tout en visant l'autofinancement de l'ensemble de son portefeuille d'aides. En cette période économique difficile, la S.D.I. assume son rôle de partenaire à part entière qui soutient les PME québécoises «pour le meilleur et pour le pire». L'augmentation importante de la provision pour pertes est à la base de résultats qui, normalement, ne devraient pas se reproduire l'an prochain.

L'opération Relance PME

L'engagement soutenu de la S.D.I. à l'égard des entreprises du Québec s'est également manifesté par le parrainage de l'opération Relance PME mise de l'avant par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, monsieur Gérald Tremblay, en décembre 1990.

Véritable centre nerveux de l'opération, la Société a répondu à des milliers d'appels téléphoniques d'entreprises désireuses d'obtenir des informations non seulement sur ses programmes mais sur l'ensemble des programmes d'aide aux entreprises mis de l'avant par le gouvernement du Québec.

La Société a également pris part activement à la brigade économique créée à la fin de l'année 1990 et qui regroupe les principaux représentants des milieux d'affaires appelés à interagir avec les entreprises québécoises. Cette initiative a favorisé l'émergence d'un vaste réseau d'expertise constitué entre autres de comptables, de banquiers, de conseillers à l'entreprise et d'administrateurs. Ces professionnels sont intervenus auprès des entreprises éprouvant des difficultés temporaires, notamment par la préparation du diagnostic de viabilité essentiel pour compléter la demande d'assistance financière adressée à la S.D.I.

Avec le concours d'un comité aviseur coprésidé par monsieur Claude Beauchamp et madame Guylaine Saucier, la brigade économique suit de très près le déroulement de l'opération Relance PME et sera en mesure, au cours des prochains mois, de déposer son rapport d'activités.

La révision des programmes

Ses programmes venant à échéance le 1er avril 1992, la Société a entrepris une démarche de réflexion face à son mandat futur.

Grâce à l'apport du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, elle a analysé, en date du 31 mars 1990, l'ensemble des interventions effectuées depuis l'entrée en vigueur du prêt participatif. Cette étude démontre que la S.D.I. a autorisé quelque 1,4 milliard de dollars d'aides financières dans des projets d'entreprises totalisant 8 milliards de dollars d'investissements au cours de la période 1987-1990.

Suite à la compilation et l'analyse de ces données, la S.D.I. a mandaté une firme d'experts-conseils pour effectuer une étude de satisfaction auprès de ses clientèles actuelle et potentielle. Les objectifs de cette démarche étaient d'évaluer le degré d'appréciation des entreprises à l'égard des services, des produits et de la mise en marché des programmes de la Société.

Les résultats de ces deux études ont donné naissance à un mémoire de consultation des milieux économiques. Destiné aux regroupements de gens d'affaires et aux partenaires gouvernementaux et financiers de la S.D.I., ce mémoire permet à la Société de recueillir des commentaires et des suggestions en ce qui a trait à ses pro-

grammes et à ses instruments financiers. Quatre ans après l'entrée en vigueur du prêt participatif, ce document offre aux milieux d'affaires l'occasion de s'exprimer sur les nouvelles orientations de la Société.

Cette consultation est un élément important de la réflexion que mène actuellement la S.D.I. afin d'élaborer les recommandations qu'elle acheminera, à l'automne de 1991, au ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie concernant les programmes qui seront offerts aux entreprises pour la période 1992-1997.

La consolidation de l'organisation

Au cours de la dernière année, la S.D.I. a également demandé à une firme externe d'analyser son mode de fonctionnement et de le comparer à celui d'autres sociétés de capital de risque. Le principal objectif de la démarche était de doter la Société d'une structure organisationnelle qui lui permette d'offrir un service à la clientèle qui réponde aux attentes et aux besoins prioritaires des entreprises du Québec.

Les recommandations acheminées à la S.D.I. tiennent compte de sa volonté d'interagir auprès de ses entreprises clientes, à titre de partenaire à part entière. Cela suppose que la Société s'associe davantage au développement global de l'entreprise, assure un suivi adéquat des projets auxquels elle participe financièrement et renforce son rôle de conseiller.

Suite logique aux changements majeurs intervenus en 1987 lors de l'avènement du prêt participatif, la nouvelle structure organisationnelle réfère à un véritable changement de mentalité. Elle répond aux obligations et aux exigences du nouveau rôle de la S.D.I. en tant que société de capital de risque. Axée sur le service à la clientèle, cette nouvelle organisation du travail met l'accent sur l'importance du travail d'équipe dans la gestion du portefeuille d'aides financières et favorise l'amélioration de la qualité de l'analyse et du suivi des dossiers.

Remerciements

L'étude de satisfaction menée à l'automne de 1990 démontre que la S.D.I. est perçue très favorablement par les entreprises du Québec. Elle est considérée comme un organisme qui se distingue par la compétence de son organisation. Elle doit cette réputation aux membres de son équipe qui font preuve d'un souci constant de qualité en matière de service à la clientèle. Au terme d'une année marquée par une conjoncture qui fait appel à une rigueur d'analyse et une compréhension exceptionnelle des difficultés rencontrées par les entreprises, la S.D.I. remercie l'ensemble de l'équipe pour sa compétence et son engagement.

La Société remercie également les membres de son Conseil d'administration qui, bénévolement, offrent leur temps et leur expertise afin de contribuer au développement économique du Québec. Leur collaboration démontre l'intérêt qu'ils portent à la santé financière, au progrès et à l'évolution des entreprises du Québec.

Le président-directeur général,

Gabriel Savard

II. La Société de développement industriel du Québec

Créée en 1971, la Société de développement industriel du Québec célèbre son vingtième anniversaire. Son bilan fait montre de vingt ans d'intervention auprès d'un nombre important d'entreprises québécoises afin de les assister activement dans leurs efforts de développement. Au cours de ces deux décennies, la Société s'est constamment adaptée aux besoins de ces entreprises afin de réaliser sa mission qui est de favoriser le développement économique du Québec.

La S.D.I. administre divers programmes d'aide financière en vertu de la loi qui la gouverne et en vertu de la Loi sur l'aide au développement touristique. Elle gère également la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ). Elle réalise de plus les divers mandats spécifiques qui lui sont confiés par le gouvernement afin de permettre la réalisation de projets importants à forte incidence économique pour l'ensemble du Québec.

Une société de capital de risque

Trois grands principes d'intervention guident l'action de la S.D.I. Elle favorise d'abord la saine capitalisation des entreprises et veut contrer leur endettement. C'est pourquoi elle offre une forme d'aide qui s'apparente à du capital de risque et qui a pour effet d'améliorer la structure financière des entreprises.

De plus, la S.D.I. s'associe aux entreprises sur une base d'affaires. Pour ce faire, la S.D.I. partage les risques inhérents au développement de l'entreprise, ses interventions ne s'appuyant généralement pas sur des garanties. Elle intervient en tant que partenaire relié à la performance de l'entreprise.

Finalement, par la compensation demandée aux entreprises pour les risques qu'elle assume, la S.D.I. vise l'autofinancement de son portefeuille d'aides. En conséquence, les projets qui deviennent des succès contribuent à financer d'autres entreprises en démarrage ou en développement.

C'est à partir de ces trois énoncés que s'articule l'intervention de la S.D.I. qui se fait principalement au moyen de trois instruments financiers: le prêt participatif, la garantie de prêt et la Société de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ).

Le prêt participatif

Le prêt participatif est l'instrument financier que privilégie la S.D.I. lors de ses interventions auprès des entreprises. À mi-chemin entre le capital de risque pur et le financement garanti, ce financement de type "mezzanine" contribue à l'amélioration de la structure de capital des entreprises. De plus, comme le prêt participatif est déboursé durant la réalisation du projet, il complète l'apport financier des autres partenaires de l'entreprise.

Le prêt participatif est offert à des conditions exceptionnelles: il est généralement non garanti, il comporte un intérêt au taux du marché, il permet de bénéficier d'un moratoire de remboursement du capital pendant une période maximale de trois ans, la capitalisation des intérêts se fait sur une période maximale de trois ans et le remboursement est variable en fonction du succès du projet. La S.D.I. partageant les risques des entreprises sur une base d'affaires, le prêt participatif est assorti d'une prime au succès sous la forme d'option d'achat d'actions, de participation aux bénéfices, de redevances ou d'intérêts additionnels.

La Société de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ)

La SPEQ est un instrument financier original qui favorise la capitalisation des entreprises québécoises. Elle constitue également un abri fiscal pour les investisseurs. En plus de combler une lacune importante quant à la disponibilité de capital de risque pour les petites entreprises québécoises, la SPEQ est une formule qui permet l'infusion de nouveaux capitaux ainsi que l'apport en expérience et en conseil de nouveaux partenaires.

Pour l'investisseur québécois, la SPEQ représente une déduction fiscale et une possibilité de participer à la croissance de l'entreprise dans laquelle il a placé ses capitaux.

La S.D.I. enregistre les nouvelles SPEQ, valide les placements et autorise les déductions fiscales des investisseurs.

Les autres formes d'aide

L'aide financière de la S.D.I. peut également revêtir d'autres formes. Par exemple, la Société peut se porter garante d'un prêt à une entreprise moyennant une compensation financière. Elle peut de la même manière garantir d'autres engagements financiers d'entreprises clientes comme les garanties de performance et d'exécution de contrats à l'étranger.

Finalement, comme bras financier du gouvernement, la S.D.I. peut verser des aides sous la forme de prêts, de garanties de prêt ou de capital-actions afin de contribuer à la réalisation de projets majeurs susceptibles de générer de fortes retombées économiques pour le Québec.

Conseil d'administration

Les membres sont nommés par le gouvernement pour une période de 3 ans. Le Conseil se compose de 13 membres dont 9 représentants du monde des affaires et du milieu syndical, 3 hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec et le président-directeur général de la S. D. I.

Gabriel Savard
Président du Conseil d'administration
Président et directeur général
Société de développement industriel du Québec

Guy Savard
Vice-président du Conseil d'administration
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation
Caisse de dépôt et placement du Québec
Montréal

Claude Arcand
Président
Groupe Harricana inc.
Amos

Claude P. Arcand
Vice-président et directeur général
Domtar inc.

Renaud Caron
Sous-ministre
Ministère des affaires internationales

Peter R. Duffield
Président
Les Industries RFI inc.
Montréal

Jean-Guy Frenette
Conseiller politique
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Pierre Gingras
Vice-président
Jacques G. Parent & associés inc.
Québec

Jean-Claude Lafleur
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Industrie, du Commerce, et de la Technologie
Québec

Morden C. Lazarus
Associé principal
Lazarus, Heft, Charbonneau
Montréal

Herb Lukofsky
Président
Lukofsky, Lajoie & Associés inc.

Johanne Pérusse
Avocate
Montréal

Michel Roy
Sous-ministre
Ministère du Tourisme
Québec

Comité exécutif

Gabriel Savard
Guy Savard
Claude Arcand
Claude P. Arcand
Renaud Caron
Peter R. Duffield
Jean-Guy Frenette
Pierre Gingras
Jean-Claude Lafleur
Morden C. Lazarus
Herb Lukofsky
Johanne Pérusse
Michel Roy

Comité de vérification

Johanne Pérusse
Gabriel Savard
Herb Lukofsky

La direction

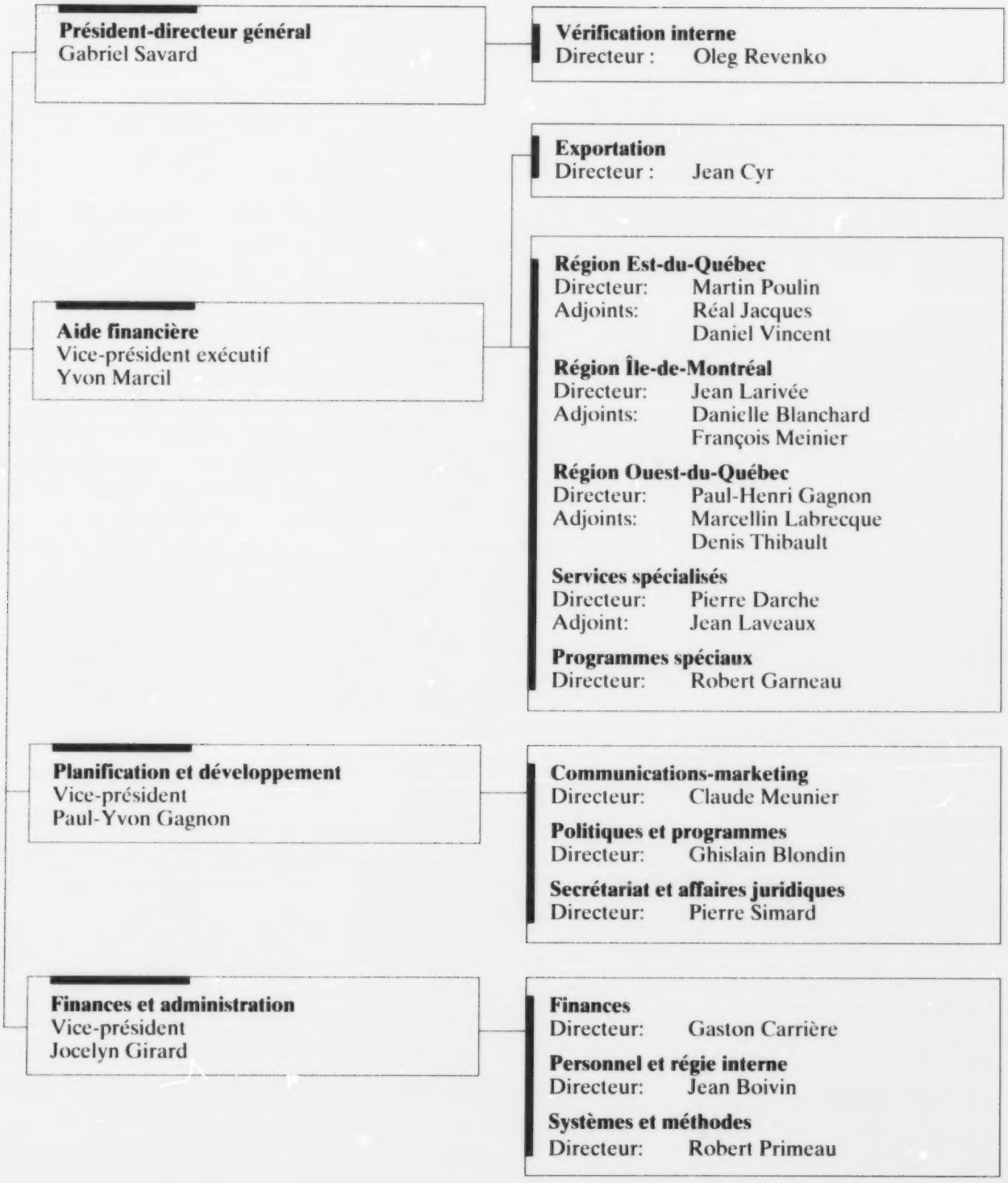

III. Revue des opérations

Au cours de l'année, la S.D.I. est intervenue auprès des entreprises québécoises par le biais de sept programmes d'aide financière. Trois d'entre eux sont entrés en vigueur au mois d'août 1990, principalement pour épauler les entreprises face à la conjoncture économique difficile. Il s'agit des programmes de financement, d'aide au regroupement et de financement des crédits d'impôts à la formation et à la recherche et au développement. Ces trois programmes ont été regroupés dans le cadre de l'opération Relance PME.

En 1990-1991, la S.D.I. a consenti 339 aides financières investissant ainsi 354,8 millions de dollars dans l'économie du Québec. Elle s'est ainsi associée à la réalisation de projets représentant des investissements globaux de l'ordre de 1,7 milliard de dollars et qui, selon les prévisions initiales, devaient contribuer à la création de quelque 8 867 emplois.

Résultats par programme

- Le programme d'aide à l'investissement manufacturier permet de financer jusqu'à 35 % des coûts reliés à des projets d'implantation et d'expansion. Bonifié en 1990, le programme offre maintenant un financement maximum de 50 % des dépenses d'automatisation et d'installation d'équipement antipollution ainsi qu'un financement pouvant atteindre 100 % des sommes consacrées à la formation de la main-d'œuvre.

  Au cours de l'exercice financier, 75 prêts participatifs, totalisant 41,3 M $ ont été accordés en vertu de ce programme.

- Le programme d'aide à l'investissement touristique offre aux entreprises la possibilité d'obtenir un financement équivalent à 35 % des coûts de réalisation de projets d'hébergement et d'installation d'équipements récréo-touristique ou destinés à la pratique du ski alpin.

  En 1990-1991, 14 prêts participatifs, totalisant 8 M $, ont ainsi été investis par la S.D.I. auprès d'entreprises touristiques québécoises.

- Le programme d'aide aux activités de recherche et d'innovation favorise le développement ou l'amélioration de produits et de procédés de fabrication. Depuis 1990, il offre un financement pouvant atteindre non plus 50 %, mais 75 % des coûts de réalisation d'un projet d'innovation technique.

  Une autre bonification apportée au programme permet maintenant à la S.D.I. de financer jusqu'à 75 % des dépenses liées à la commercialisation des produits résultant de ces projets de recherche et d'innovation.

  Au cours de la dernière année, par le biais de ce programme, la S.D.I. a accordé 26 prêts participatifs pour un montant total de 5 M $.

- Le programme d'aide à l'exportation offre un support financier aux entreprises qui relèvent le défi de la conquête de nouveaux marchés hors du Québec. Par ce programme, la S.D.I. s'associe à des projets liés à la prospection de marchés extérieurs, à la formation de consortium d'exportation, à l'acquisition de réseaux de distribution et à l'implantation d'entreprises québécoises sur des marchés extérieurs. Il permet également à la S.D.I. de financer les inventaires et les comptes à recevoir des entreprises qui exportent des biens ou des services produits au Québec.

  Au cours de la dernière année, le nombre d'interventions de la S.D.I. s'élève à 30 pour un montant global de 15,7 M$.

- Le programme de financement (apport direct au fonds de roulement) permet à la S.D.I. d'accorder une aide financière à une entreprise qui, compte tenu de la conjoncture économique, fait face à des difficultés temporaires au niveau de son fonds de roulement. Cette intervention est conditionnelle à un partage équitable des risques entre l'entreprise, ses actionnaires, son banquier et la S.D.I.

  Ce programme permet également à la S.D.I. d'accorder une aide financière à une entreprise qui veut réaliser un projet offrant de bonnes

perspectives de rentabilité et des retombées économiques intéressantes mais qui ne peut obtenir, des institutions financières traditionnelles, le financement adéquat.

Du mois d'août 1990 au 31 mars 1991, le programme de financement a permis à la S.D.I. d'investir, sous la forme de prêts participatifs, 38 M$ auprès de 78 entreprises du Québec.

- Le programme d'aide au regroupement vise à accorder une aide financière afin de maintenir ou d'améliorer la position concurrentielle d'une entreprise par une fusion ou par l'acquisition des actifs ou la prise de contrôle d'une autre entreprise. La S.D.I. intervient lorsque son apport financier permet la réalisation de regroupements assurant le développement de nouveaux marchés extérieurs ou un accroissement significatif de la compétitivité dans le secteur d'activité des entreprises concernées.

  Dans le cadre du programme de regroupement, la S.D.I. a accordé 3 prêts participatifs totalisant 8,6 M$.

- Le programme de financement des crédits d'impôt permet à une entreprise de faire appel à la S.D.I. afin d'obtenir une garantie de prêt pour financer ses crédits d'impôts remboursables dans le cadre d'activités de recherche et d'innovation ou de formation de la main-d'œuvre. Ce programme contribue ainsi à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise qui en bénéficie.

  Cette année, la S.D.I. a financé les crédits d'impôt de 21 entreprises pour un montant global de 4,1 M$.

Aide à la relance

Au mois de décembre 1990, en raison de la conjoncture économique et de la nécessité de rejoindre les entreprises qui rencontraient des difficultés temporaires, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, monsieur Gérald Tremblay, mettait de l'avant l'opération Relance PME.

Dans un premier temps, cette opération vise la promotion des programmes conjoncturels de la S.D.I., soit le programme de financement, l'aide au regroupement et le programme de financement des crédits d'impôt. Par le biais d'une ligne téléphonique centralisée, les entreprises du Québec ont accès sans frais d'appel aux informations concernant l'opération Relance PME et l'ensemble des programmes de la S.D.I.

Dans un deuxième temps, cette opération favorise une concertation harmonieuse de tous les intervenants économiques du Québec en vue d'aider les entreprises à traverser avec succès la présente conjoncture tout en se préparant adéquatement à la période de reprise économique. C'est en vertu de cet objectif qu'a été créée la brigade économique.

Cette brigade regroupe les principaux partenaires, professionnels et financiers, des entreprises. Bénévolement, les membres de la brigade collaborent entre autres à la réalisation de diagnostics de viabilité pour les entreprises souhaitant faire appel aux programmes conjoncturels de la S.D.I. Un comité aviseur, constitué de membres de la brigade, s'assure du bon déroulement de l'ensemble de l'opération.

À la fin du présent exercice financier, la S.D.I. a effectué, au total, 102 interventions dans le cadre de cette opération Relance PME, investissant ainsi quelque 50,7 M$ qui ont contribué à protéger plus de 10 000 emplois directs.

Autres formes d'intervention

En vertu de l'article 7 de sa Loi, la S.D.I. accorde de l'aide financière dans le cadre de mandats spéciaux qui lui sont confiés par le gouvernement du Québec. En 1990-1991, elle est ainsi intervenue dans 33 dossiers pour une contribution totalisant 229,7 M$.

Les interventions financières de la S.D.I.

Les trois premiers tableaux des pages suivantes présentent la répartition des dossiers autorisés par la S.D.I. au cours de l'exercice financier 1990-1991. Pour une meilleure image statistique, les données sont regroupées par programme, par secteur d'activité et par région administrative.

Les tableaux des pages 24 et 25 résument les activités de la S.D.I. en matière d'aide à la capitalisation depuis l'avènement du prêt participatif (1987) et l'entrée en vigueur de la Loi sur les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (1985).

Société de développement industriel du Québec
Cumulatif des dossiers autorisés par programme et forme d'aide
Du 1er avril 1990 au 31 mars 1991

Programmes	Formes de l'aide financière							
	Prêts participatifs		Prêts et garanties de prêts		Autres formes (1) incluant SPEQ		Total	
	Nombre	Montant (Millions $)	Nombre	Montant (Millions $)	Nombre	Montant (Millions $)	Nombre	Montant (Millions $)
Investissement								
Manufacturier	75	41,3				3,1	75	44,4
Touristique	14	8,0					14	8,0
Sous-total	89	49,3				3,1	89	52,4
Recherche-innovation								
Technique	16	4,0				1,0	16	5,0
Design	10	1,0				0,2	10	1,2
Sous-total	26	5,0				1,2	26	6,2
Exportation								
Crédit implantation	11	3,4					11	3,4
Financement			15	9,6			15	9,6
Consortium			4	2,7			4	2,7
Sous-total	11	3,4	19	12,3			30	15,7
Aide à la relance								
Fonds de roulement	76	33,3	2	4,7			78	38,0
Regroupement	3	8,6					3	8,6
Crédits d'impôt			21	4,1			21	4,1
Sous-total	79	41,9	23	8,8			102	50,7
SPEQ								
Enregistrement					43		43	
Aide au démarrage					16	0,1	16	0,1
Sous-total					59	0,1	59	0,1
Mandats spéciaux	8	63,9	13	102,1	12	63,7	33	229,7
TOTAL	213	163,5	55	123,2	71	68,1	339	354,8

(1) Autres formes: exemptions d'intérêt, prises en charge, subventions, capital-actions.

Société de développement industriel du Québec
Interventions financières par secteur d'activité
Du 1er avril 1990 au 31 mars 1991

Secteurs	Interventions			
	Nombre d'aides	Montant des aides (000 $)	Montant des investissements (000 $)	Emplois créés
Secteur manufacturier				
Aliments	15	8 099	29 300	100
Plastique	12	6 235	44 200	225
Cuir	5	2 759	6 500	50
Textile (1re transformation)	3	11 711	33 300	175
Textile (produits)	8	5 973	42 200	155
Vêtements	12	6 216	15 200	425
Produits du bois	27	18 076	98 400	460
Meuble	15	5 491	16 800	45
Papier	7	74 427	300 400	270
Imprimerie	5	1 053	3 300	30
Métaux (1re transformation)	1	100	700	10
Produits métalliques	18	7 959	25 100	215
Machinerie	23	12 229	46 600	400
Matériel de transport	18	72 331	540 900	4 100
Électricité et électronique	29	35 014	193 900	1 134
Minéraux non métalliques	3	2 032	10 200	55
Produits chimiques	15	43 107	199 200	255
Autres	9	4 130	14 500	134
Sous-total	**225**	**316 942**	**1 620 700**	**8 238**
Secteur touristique				
Hébergement	17	16 921	66 900	440
Secteur tertiaire				
Services aux entreprises	25	6 953	11 000	50
Autres services	13	13 903	45 200	139
Sous-total	**38**	**20 856**	**56 200**	**189**
SPEQ	59	100	N/A	N/A
Total	**339**	**354 819**	**1 743 800**	**8 867**

Société de développement industriel du Québec
Interventions financières par région administrative
Du 1er avril 1990 au 31 mars 1991

Régions	Interventions			
	Nombre	Montant des aides (000 $)	Montant des investissements (000 $)	Emplois créés
Abitibi-Témiscamingue	7	24 302	54 100	112
Bas-St-Laurent	12	2 076	7 100	25
Chaudière / Appalaches	26	22 950	215 200	350
Côte-Nord	4	505	2 100	20
Estrie	18	28 818	191 900	750
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	11	7 815	14 800	60
La Montérégie	37	28 774	118 800	722
Lanaudière	6	1 632	5 100	115
Laval	11	1 975	5 500	30
Les Laurentides	16	14 670	104 800	610
Mauricie / Bois-Francs	27	22 154	53 700	502
Montréal-Centre	115	136 679	726 500	4 835
Outaouais	5	3 548	17 200	100
Québec	34	57 599	220 600	566
Saguenay / Lac-St-Jean	10	1 322	6 400	70
	339	**354 819**	**1 743 800**	**8 867**(1)

(1) Selon les prévisions accompagnant les demandes d'aide financière

Société de développement industriel du Québec
PRÊTS PARTICIPATIFS AUTORISÉS
Du 1er avril 1987 au 31 mars 1991

	Nombre	Montant des aides (000 $)	Montant des investissements (000 $)	Emplois créés
Par région administrative				
Abitibi-Témiscamingue	9	70 135	297 300	310
Bas-St-Laurent	20	4 236	17 300	75
Chaudière / Appalaches	62	19 880	73 900	662
Côte-Nord	11	4 219	60 800	134
Estrie	38	28 817	118 800	948
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	17	6 408	15 700	305
La Montérégie	103	66 494	273 600	1 835
Lanaudière	26	16 272	71 500	545
Laval	27	6 528	23 900	304
Les Laurentides	45	26 497	113 500	1 265
Mauricie / Bois-Francs	43	56 496	195 900	1 418
Montréal	244	203 616	1 603 300	3 896
Outaouais	16	11 296	56 200	595
Québec	59	66 412	278 700	1 015
Saguenay / Lac-St-Jean	28	7 433	33 100	317
Total	**748**	**594 739**	**3 233 500**	**13 624**
Par secteur				
Manufacturier				
Aliments	49	75 694	1 082 900	665
Caoutchouc	4	2 360	10 400	96
Plastique	51	20 460	95 500	808
Cuir	7	3 415	10 500	25
Textile (1re transformation)	15	29 799	110 300	453
Textile (produits)	18	7 504	57 700	249
Vêtements	23	10 461	31 600	685
Produits du bois	72	39 991	166 800	1 441
Meuble	27	8 413	28 300	258
Papier	13	130 630	553 400	656
Imprimerie	24	6 847	23 100	175
Métaux (1re transformation)	7	2 509	11 800	152
Produits métalliques	72	22 478	87 100	955
Machinerie	46	29 838	109 600	558
Matériel de transport	35	23 733	83 700	1 131
Électricité et électronique	53	34 990	129 100	855
Minéraux non métalliques	16	11 055	52 800	377
Produits chimiques	30	34 647	206 000	521
Autres	41	16 895	66 000	604
Sous-total	603	511 719	2 912 700	10 664
Touristique				
Divertissement et loisir	9	7 515	24 300	170
Hébergement	73	55 253	236 900	2 287
Sous-total	82	62 768	261 200	2 457
Tertiaire				
Services aux entreprises	63	20 252	59 600	503
Total	**748**	**594 739**	**3 233 500**	**13 624**

Société de développement industriel du Québec
SOCIÉTÉS DE PLACEMENTS DANS L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE
Du 1er janvier 1985 au 31 mars 1991

	Nombre	Nombre d'actionnaires	Montant du placement (000 $)
Par région administrative			
Abitibi-Témiscamingue	15	231	2 370
Bas-St-Laurent	16	362	1 258
Chaudière / Appalaches	40	1 339	8 622
Côte-Nord	7	702	1 339
Estrie	42	1 317	12 332
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	17	345	3 050
La Montérégie	56	932	8 264
Lanaudière	15	260	1 956
Laval	6	59	1 112
Les Laurentides	16	184	3 370
Mauricie / Bois-Francs	34	477	5 678
Montréal	99	1 211	14 818
Outaouais	3	11	161
Québec	59	1 154	10 252
Saguenay / Lac-St-Jean	21	134	1 194
Total	**446**	**8 718**	**75 776**
Par secteur			
Manufacturier			
Aliments	30	437	4 478
Caoutchouc	2	10	269
Plastique	14	138	2 065
Cuir	1	7	300
Textile (1re transformation)	2	20	303
Textile (produits)	2	57	109
Vêtements	7	109	1 213
Produits du bois	39	1 294	5 810
Meuble	22	241	2 069
Papier	1	3	400
Imprimerie	20	357	1 237
Métaux (1re transformation)	1	13	128
Produits métalliques	31	307	3 622
Machinerie	17	241	3 295
Matériel de transport	17	171	1 552
Électricité et électronique	20	400	4 343
Minéraux non métalliques	17	254	4 399
Produits chimiques	14	99	2 112
Autres	32	804	6 723
Sous-total	289	4 962	44 427
Touristique			
Divertissement et loisir	9	424	3 980
Hébergement	96	2 649	22 044
Sous-total	105	3 073	26 024
Tertiaire			
Services aux entreprises	52	683	5 325
Total	**446**	**8 718**	**75 776**

IV. Les états financiers

Société de développement industriel du Québec

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1991

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement industriel du Québec au 31 mars 1991 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état du fonds de réserve et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes préparées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 1991 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 5 juin 1991

Société de développement industriel du Québec
Revenus et dépenses
de l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990
Revenus	**(en milliers de dollars)**	
Intérêts sur prêts, contributions remboursables et compensation (note 3)	62 563	43 380
Intérêts sur dépôts bancaires	785	563
Dividendes	61	36
Primes gagnées	1 288	910
Honoraires de garantie de remboursement de prêts (note 4)	2 798	797
Honoraires de gestion	1 891	1 945
Gain sur aliénations de participation dans le capital-actions de sociétés	542	250
Gain sur aliénations d'options d'achat de capital-actions de sociétés	104	3 836
	70 032	51 717
Contributions du gouvernement du Québec (note 5)	88 113	109 759
	158 145	161 476
Dépenses		
Frais financiers (note 6)	47 358	31 577
Provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés (note 10)	38 120	18 906
Réclamations d'intérêts	1 288	910
	86 766	51 393
Dépenses assumées par le gouvernement du Québec (note 5) :		
Soutien financier aux entreprises	77 669	100 165
Dépenses de fonctionnement	10 444	9 594
	88 113	109 759
	174 879	161 152
(Perte nette) Revenu net	(16 734)	324

Société de développement industriel du Québec
Fonds de réserve
de l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
Solde au début	29 003	28 679
(Perte nette) Revenu net	(16 734)	324
Solde à la fin	12 269	29 003

Société de développement industriel du Québec
Bilan
au 31 mars 1991

Actif	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
Prêts (note 7)	886 062	764 776
Contributions remboursables (note 8)	59 959	40 805
Participation dans le capital-actions de sociétés (note 9)	137 081	123 305
Intérêts échus et courus	10 281	4 603
	1 093 383	933 489
Provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés (note 10)	56 319	32 720
	1 037 064	900 769
Encaisse	111	411
Contributions à recevoir du gouvernement du Québec	12 713	19 720
Intérêts payés d'avance	1 592	3 134
Créance à recevoir garantie	---	10 650
Escompte sur dette à long terme - coût non amorti	550	614
Immobilisations (note 11)	1 790	1 828
	1 053 820	937 126

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Passif	**1991**	**1990**
	(en milliers de dollars)	
Dette à long terme (note 12)	460 372	280 810
Avances du gouvernement du Québec (note 13)	352 192	300 415
Intérêts échus et courus sur dette à long terme et sur avances du gouvernement du Québec	17 912	9 359
Emprunt bancaire	158 050	249 050
Aide financière en cours de déboursement	3 983	16 384
Contributions du gouvernement du Québec perçues d'avance	20	238
Créditeurs et frais courus	137	122
Revenus reportés (note 14)	15 941	18 801
	1 008 607	875 179
Avoir		
Dotation du gouvernement du Québec (note 15)	32 944	32 944
Fonds de réserve	12 269	29 003
	45 213	61 947
	1 053 820	937 126

Engagements (note 17)

Éventualités (note 18)

Intégration de deux organismes du gouvernement du Québec (note 19)

Société de développement industriel du Québec
Évolution de la situation financière
de l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
Activités d'exploitation		
Rentrées nettes provenant de l'exploitation (note 16)	20 162	18 353
Variation d'autres éléments d'actif et de passif	(489)	(4 855)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	19 673	13 498
Activités de financement		
Dette à long terme	212 611	72 550
Remboursement de la dette à long terme	(35 000)	(16 800)
Avances du gouvernement du Québec	51 777	119 810
Liquidités provenant des activités de financement	229 388	175 560
Activités d'investissement		
Opérations de prêts, de contributions remboursables et de participation dans le capital-actions de sociétés	(168 737)	(332 595)
Encaissement d'une créance à recevoir garantie	10 650	---
Acquisition d'immobilisations	(274)	(152)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(158 361)	(332 747)
(Diminution) Augmentation de l'endettement bancaire	(90 700)	143 689
Endettement bancaire au début	248 639	104 950
Endettement bancaire à la fin	157 939	248 639

L'endettement bancaire de la Société comprend l'emprunt bancaire diminué de l'encaisse.

Société de développement industriel du Québec

Notes complémentaires
31 mars 1991

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Constitution et objet

La Société de développement industriel du Québec est une corporation au sens du Code civil, à but non lucratif et constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-11.01 et modifications). Elle a pour objet de favoriser le développement économique du Québec, notamment en encourageant le développement des entreprises, la croissance des exportations et les activités de recherche et d'innovation.

Pour la réalisation de son objet, la Société accorde une aide financière à une entreprise dans le cadre des programmes d'aide financière établis par règlement et destinés à favoriser le développement économique du Québec. Elle conseille également en matière de structure de capital les entreprises qui présentent une demande d'aide financière.

La Société doit s'assurer que l'entreprise, à laquelle elle accorde une aide, possède la structure financière requise, le personnel technique et de gestion adéquat et les moyens de production et de commercialisation voulus pour assurer la réalisation de son projet, lequel doit présenter des perspectives de rentabilité.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Participation dans le capital-actions de sociétés

L'aide financière accordée par la Société sous forme d'acquisition d'actions est comptabilisée au coût à la rubrique «Participation dans le capital-actions de sociétés». Dans la mesure où la Société estime ne pouvoir recouvrer l'aide accordée, la perte anticipée est inscrite à la provision pour pertes.

Provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés

La provision pour pertes sur les prêts est établie en évaluant la perte anticipée pour chaque compte présentant des difficultés majeures de perception et pour les autres, en appliquant, pour couvrir les pertes éventuelles, un taux basé sur l'expérience des pertes encourues sur les prêts. Pour la participation dans le capital-actions de sociétés, la provision pour pertes est établie par évaluation de chacun des comptes.

Aucune provision n'est pourvue à l'égard des pertes sur les prêts, contributions remboursables et participation dans le capital-actions de sociétés pour lesquelles le remboursement est garanti par le gouvernement du Québec.

Escompte sur dette à long terme

L'escompte sur dette à long terme est reporté et amorti selon la méthode linéaire, sur la durée de l'emprunt concerné.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux suivants:

	Méthodes	Taux
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	10 %
Ameublement et équipement	Solde dégressif	10 %

Dette à long terme

Les obligations à un fort taux d'escompte sont inscrites à leur valeur actualisée augmentée annuellement de la capitalisation de l'escompte s'apparentant à de l'intérêt, selon la méthode de l'intérêt réel. Cet escompte s'apparentant à de l'intérêt est imputé à chaque année aux frais financiers.

Revenus reportés

a. *Contribution aux intérêts sur obligations*

La contribution reçue du gouvernement du Québec, représentant la différence entre la valeur actualisée des obligations à un fort taux d'escompte et leur valeur nominale, a été reportée au moment de l'émission. Cette contribution est virée aux opérations selon la méthode de l'intérêt réel sur la durée de ces obligations.

b. *Contribution à l'acquisition d'immobilisations*

Le coût d'acquisition des immobilisations est assumé par le gouvernement du Québec à même les deniers accordés à cette fin par le Parlement. Cette contribution est reportée et virée aux opérations selon les mêmes méthodes et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations.

c. *Protection contre la hausse du taux d'intérêt*

Les primes perçues et les intérêts qu'elles génèrent sont inscrits comme revenus reportés et sont virés aux opérations au fur et à mesure que les réclamations sont acceptées. Le gouvernement du Québec assume, le cas échéant, les frais excédentaires de ce programme.

Subventions et prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des sociétés

Les frais relatifs aux subventions et prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des sociétés sont imputés aux opérations de l'exercice au cours duquel ces dernières ont produit leur réclamation et ont satisfait à toutes les conditions posées par la Société. La contribution correspondante du gouvernement du Québec est alors considérée acquise à la Société.

Garanties de remboursement de prêts

L'exécution d'une garantie de remboursement de prêts, imputée au gouvernement du Québec ou assumée par la Société, est comptabilisée lorsque la Société a approuvé la réclamation produite par l'institution financière.

Prêts participatifs

Lors de l'autorisation d'un prêt participatif, la Société exige une prime pour tenir compte du risque. Cette prime peut prendre la forme d'une option d'achat d'une partie du capital-actions de l'entreprise, d'une majoration du taux d'intérêt ou de toute autre forme et elle est comptabilisée lorsqu'elle est réalisée.

Dépenses de fonctionnement assumées par le gouvernement du Québec

Les dépenses de fonctionnement et le coût des avantages sociaux sont assumés par le gouvernement du Québec. Cependant, le coût des avantages sociaux n'est pas présenté dans l'état des revenus et dépenses.

3. Intérêts sur prêts, contributions remboursables et compensation

	1991	1990
Prêts garantis par le gouvernement du Québec	8 678	9 825
Prêts non garantis par le gouvernement du Québec	2 048	2 652
Prêts participatifs garantis par le gouvernement du Québec	21 938	12 259
Prêts participatifs non garantis par le gouvernement du Québec	19 690	10 709
Contributions remboursables garanties par le gouvernement du Québec	2 545	948
	54 899	36 393
Compensation du gouvernement du Québec à l'égard de certains prêts consentis à des taux inférieurs à celui du marché ou exemptés d'intérêts	7 664	6 987
	62 563	43 380

4. Honoraires de garantie de remboursement de prêts

	1991	1990
Garanties assumées par le gouvernement du Québec	2 616	651
Garanties assumées par la Société	182	146
	2 798	797

5. Contributions du gouvernement du Québec (1)

Les contributions servent à rembourser les dépenses suivantes:

	Loi sur la Société de développement industriel du Québec		Loi sur le MICT (4)	Autres lois (5)	**Total 1991**	**Total 1990**
	Mandat général (2)	Mandats spéciaux (3)				
Soutien financier aux entreprises						
Subventions et prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises	13 507	33 034	478	1 336	48 355	53 404
Exonérations de remboursements de prêts, de contributions remboursables et d'intérêts	1 939	3 480	---	---	5 419	35 739
Exécutions de garanties de remboursement de prêts	7 143	40	1 302	---	8 485	5 736
Pertes sur prêts	9 248	4 000	---	620	13 868	4 893
Pertes sur aliénations de participation dans le capital-actions de sociétés	852	60	488	142	1 542	393
	32 689	40 614	2 268	2 098	77 669	100 165
Dépenses de fonctionnement						
Traitements et autres rémunérations					7 299	6 757
Services informatiques					211	173
Loyers de bureau					1 236	1 242
Amortissement des immobilisations					312	285
Autres					1 386	1 137
					10 444	9 594
Total des contributions					**88 113**	**109 759**

(1) Des contributions additionnelles de 33 106 000 $ sont présentées distinctement : i) à l'état des revenus et dépenses: 7 664 000 $ pour compenser le manque à gagner sur certains prêts consentis à des taux inférieurs à celui du marché ou exemptés d'intérêts et 25 168 000 $ en contrepartie de certains frais financiers encourus; ii) au passif à titre de revenus reportés: 274 000 $ pour l'acquisition d'immobilisations.

(2) Comprend les programmes: regroupement d'entreprises, aide à l'investissement pour les entreprises à technologie moderne et les entreprises dynamiques, prêt de capitalisation, aide au développement de l'industrie électronique, aide à l'investissement pour les entreprises du tertiaire moteur, financement des entreprises, crédit à l'implantation et aide aux activités de recherche et d'innovation.

(3) Article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec.

(4) Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT) comprenant les programmes d'urgence d'aide à la P.M.E., accès à la bourse, nouveaux entrepreneurs, petite et moyenne entreprise innovatrice, modernisation pour les industries du textile, bonneterie et vêtement ainsi qu'innovation dans l'industrie du meuble.

(5) Comprend la Loi sur l'aide au développement touristique et la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise.

6. Frais financiers

	1991	1990
Intérêts sur la dette à long terme	39 485	25 393
Intérêts sur avances du gouvernement du Québec	7 583	5 863
Intérêts et frais bancaires	25 394	24 919
Amortissement de l'escompte sur dette à long terme	64	33
	72 526	56 208
Contribution du gouvernement du Québec	(25 168)	(24 631)
	47 358	31 577

7. Prêts

	1991	1990
Prêts garantis par le gouvernement du Québec		
Prêts portant intérêt :		
Aide aux activités de recherche et d'innovation	40 105	46 614
P.M.E. Innovatrice	1 420	1 734
Aide au développement touristique	2 705	3 048
Aide à l'exportation – Crédit à l'implantation	9 368	14 076
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	18 101	9 598
Prêts sans intérêt :		
Financement des entreprises	375	---
Prêts de capitalisation	373	---
Aide au développement touristique	16 532	12 907
Technologie moderne et entreprises dynamiques	219 989	213 389
Tertiaire moteur	1 060	871
Industrie électronique	158	158
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	162 384	145 519
Prêts participatifs portant intérêt :		
Financement	8 971	---
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	202 208	156 555
	683 749	604 469
Prêts non garantis par le gouvernement du Québec		
Prêts portant intérêt :		
Financement pour les entreprises du secteur manufacturier	14 467	21 395
Aide à l'exportation – Financement	1 637	2 785
Aide à l'exportation – Consortium	96	96
Financement	1 379	1 598
Prêts participatifs portant intérêt :		
Aide à l'investissement	124 698	100 349
Aide aux activités de recherche et d'innovation	10 391	4 975
Aide à l'investissement touristique	38 089	26 153
Aide à l'exportation – Crédit à l'implantation	3 805	2 956
Aide au regroupement d'entreprises	7 751	---
	202 313	160 307
	886 062	764 776

8. Contributions remboursables

	1991	1990
Contributions remboursables portant intérêt	47 504	28 350
Contributions remboursables ne portant pas intérêt	12 455	12 455
	59 959	40 805

Ces contributions remboursables, garanties par le gouvernement du Québec, ont été octroyées par mandats spéciaux selon l'article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec. Leur remboursement et, le cas échéant, le paiement des intérêts s'y rapportant, sont soumis à certaines conditions prévues dans les conventions d'aide.

9. Participation dans le capital-actions de sociétés

	1991	1990
Participation garantie par le gouvernement du Québec		
Actions ordinaires et privilégiées :		
Urgence d'aide à la P.M.E.	331	334
Financement des entreprises	2 466	2 466
P.M.E. Innovatrice	904	1 476
Prêts de capitalisation	1 684	2 684
Aide aux activités de recherche et d'innovation	4 793	3 793
Aide au développement touristique	123	83
Aide à l'exportation – Crédit à l'implantation	364	364
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	74 660	65 086
Actions d'une classe particulière :		
Aide au développement touristique	8 044	7 252
Technologie moderne et entreprises dynamiques	37 684	33 723
Tertiaire moteur	148	112
	131 201	117 373
Participation non garantie par le gouvernement du Québec		
Actions ordinaires et privilégiées :		
Aide à l'investissement	410	128
Financement pour les entreprises du secteur manufacturier	4 817	4 517
Financement des exportations	—	470
Formation de consortium	653	817
	5 880	5 932
	137 081	123 305

10. Provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés

	1991	1990
Solde au début	32 720	16 614
Provision de l'exercice :		
Prêts	37 951	18 413
Participation dans le capital-actions de sociétés	169	493
	38 120	18 906
Radiations :		
Prêts	(14 130)	(2 121)
Participation dans le capital-actions de sociétés	(391)	(679)
	(14 521)	(2 800)
Solde à la fin	56 319	32 720
La provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés non garantis par le gouvernement du Québec se répartit comme suit :		
Prêts	55 903	32 082
Participation dans le capital-actions de sociétés	416	638
	56 319	32 720

Les pertes anticipées découlant des prêts, contributions remboursables et participation dans le capital-actions de sociétés garantis par le gouvernement du Québec s'établissent à 125 325 000 $ au 31 mars 1991 (31 mars 1990: 75 286 000 $). Sont exclues de ces pertes anticipées celles se rapportant aux prêts sans intérêt vu que leur remboursement ne devient généralement exigible que 15 ans après leur déboursement et celles se rapportant aux actions d'une classe particulière lesquelles ne comportent aucune date de rachat.

11. Immobilisations

	1991			1990
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
Matériel informatique et logiciels	3 089	1 330	1 759	1 803
Ameublement et équipement	43	12	31	25
	3 132	1 342	1 790	1 828

12. Dette à long terme

Le paiement du capital et des intérêts de la dette à long terme est garanti par le gouvernement du Québec.

	1991	1990
Obligations, série "D", sans intérêt, échéant le 7 juin 1995: valeur nominale de 30 000 000 $, à la valeur actualisée au taux de 11,05 % l'an	19 125	17 174
Obligations, série "E"	—	35 000
Obligations, série "F", portant intérêt au taux annuel de 8,25 % et échéant le 15 mai 1992. Les obligations sont échangeables, au gré du détenteur, en obligations série "2F" de la Société portant intérêt au taux de 9,125 % l'an à compter de la date d'immatriculation lors de l'échange et échéant le 15 mai 2007	110 000	110 000
Obligations, série "G", 10 %, échéant le 1er décembre 1999	50 000	50 000
Obligations, série "H", 11,50 %, échéant le 27 juillet 2000	50 000	—
Emprunt de 1 190 000 000 YENS, portant intérêt au taux réel de 6 % (taux effectif de 8,88 % compte tenu du contrat de change), remboursable le 6 février 1997 *	10 500	10 500
Emprunt de 3 810 000 000 YENS, portant intérêt au taux réel de 5,5 % (taux effectif de 10,84 % compte tenu des contrats de change), remboursable le 22 mars 1996 *	35 586	35 586
Emprunt de 50 000 000 $ E.U., portant intérêt au taux Libor (6 mois) majoré de 0,0625 % (taux effectif correspondant au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,1425 % compte tenu du contrat de change), remboursable le 13 septembre 1995 *	57 450	—
Emprunt de 7 000 000 000 Yens, portant intérêt au taux réel de 8,35 % (taux effectif correspondant au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,03 % compte tenu des contrats de change), remboursable le 28 septembre 1995 *	59 170	—
Emprunt de 40 000 000 $ E.U., portant intérêt au taux Libor (6 mois) majoré de 0,20 % (taux effectif correspondant au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,34 % compte tenu du contrat de change), remboursable le 25 mars 1996 *	45 991	—
Acceptation bancaire, portant intérêt au taux réel de 10,525 % (taux moyen effectif de 10,96 % compte tenu des conventions d'échange de taux, échéant le 15 mai 1999)	20 000	20 000
Acceptation bancaire, portant interêt au taux réel de 10,05 % (taux effectif de 11,25 % compte tenu de la convention d'échange de taux, échéant le 15 décembre 1995)	2 550	2 550
	460 372	280 810

Les montants des versement en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit:

1992	–
1993	110 000
1994	–
1995	–
1996	230 747

* Les remboursements de capital et d'intérêts de ces emprunts sont couverts par des contrats de change à taux fixe prédéterminé.

13. Avances du gouvernement du Québec

	1991	1990
Avances remboursables portant intérêt selon les conventions d'aide financière à l'exception de celles concernant les mandats spéciaux qui portent intérêt à des taux se situant entre 8 % et 16,50 %		
Programme P.M.E. Innovatrice :		
Prêts	1 420	1 734
Intérêts échus et courus	511	424
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec) :		
Prêts portant intérêt	477	477
Prêts participatifs portant intérêt	3 000	3 000
Contributions remboursables portant intérêt	44 011	27 402

Participation dans le capital-actions de sociétés	40 000	40 000
Avances remboursables ne portant pas intérêt		
Programme P.M.E. Innovatrice :		
Participation dans le capital-actions de sociétés	904	1 476
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec) :		
Contributions remboursables ne portant intérêt	12 455	12 455
Participation dans le capital-actions de sociétés	28 925	25 025
Prêts sans intérêt	174 613	147 335
Participation dans le capital-actions d'une classe particulière de sociétés	45 876	41 087
	352 192	300 415

14. Revenus reportés

	1991	1990
• Contribution du gouvernement du Québec aux intérêts sur obligations série "D"		
Solde au début	12 826	14 578
Contribution virée aux opérations	1 951	1 752
Solde à la fin	10 875	12 826
• Contribution du gouvernement du Québec à l'acquisition d'immobilisations		
Solde au début	1 828	1 961
Contribution reçue	274	152
	2 102	2 113
Contribution virée aux opérations	312	285
Solde à la fin	1 790	1 828
• Protection contre la hausse du taux d'intérêt		
Solde au début	4 147	4 549
Intérêts	417	508
	4 564	5 057
Primes gagnées suite aux réclamations d'intérêts	1 288	910
Solde à la fin	3 276	4 147
	15 941	18 801

15. Dotation du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec est autorisé à payer à la Société sur le Fonds consolidé du revenu une somme de 100 M $ pour la constitution d'une dotation. Aux 31 mars 1990 et 1991, cette dotation est de 32 944 115 $.

16. Évolution de la situation financière

	1991	1990
Activités d'exploitation		
(Perte nette) Revenu net	(16 734)	324
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement des immobilisations	312	285
Provision pour pertes sur prêts et sur participation dans le capital-actions de sociétés	38 120	18 906
Amortissement de l'escompte sur dette à long terme	64	33
Capitalisation de l'escompte sur obligation s'apparentant à de l'intérêt	1 951	1 752
Revenus reportés virés aux opérations	(3 551)	(2 947)
Rentrées nettes provenant de l'exploitation	20 162	18 353

17. Engagements

	1991	1990
Aides financières autorisées, non déboursées au 31 mars et qui seront financées par la Société		
Prêts :		
Garantis par le gouvernement du Québec	112 244	53 025
Non garantis par le gouvernement du Québec	59 386	68 670
Contributions remboursables garanties par le gouvernement du Québec	24 144	45 533
Participation dans le capital-actions de sociétés :		
Garantie par le gouvernement du Québec	40 915	12 888
Non garantie par le gouvernement du Québec	190	313

Aides financières autorisées, soumises à certaines conditions de la Société, non déboursées au 31 mars. Ces aides seront financées à même les crédits votés annuellement par le Parlement

Exercice	Prises en charge d'une partie du coût des emprunts	Subventions	Prêts sans intérêt	Actions d'une classe particulière		
1992	46 280	14 811	47 144	4 404		
1993	18 047	5 911	17 288	1 704		
1994	1 673	5 196	7 979	1 135		
1995	23	1 107	6 737	---		
1996 et suivants	---	300	1 333	---		
	66 023	27 325	80 481	7 243	181 072	237 279
					417 951	417 708

Sur la base de l'expérience des trois dernières années, la Société estime que la liquidation des engagements au 31 mars 1991 pourrait résulter en des déboursés d'environ 363 475 000 $.

18. Éventualités

La Société garantit le remboursement de prêts contractés par des entreprises auprès d'institutions prêteuses, consent des garanties d'indemnisation en faveur d'assureurs et accorde des exonérations de remboursement soumises à certaines conditions. Pour certains programmes d'aide, les pertes éventuelles seront assumées par le gouvernement du Québec. Les montants maximaux de ces garanties de prêts, conventions d'indemnisation et exonérations de remboursement se répartissent comme suit :

	1991	1990
Garantie de remboursement de prêts		
Assumée par la Société :		
Financement des exportations	16 318	9 346
Financement pour les entreprises du secteur manufacturier	---	2 520
Financement	2 308	800
	18 626	12 666
Assumée par le gouvernement du Québec :		
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	428 539	237 235
Aide au développement touristique	---	3 529
Urgence d'aide à la P.M.E.	---	53
Financement des entreprises	17 002	41 932
Prêts de capitalisation	33 703	40 142
Financement des crédits d'impôt	1 515	---
	480 759	322 891
	499 385	335 557
Conventions d'indemnisation assumées par le gouvernement du Québec	90 000	120 000
Exonération de remboursement de prêts et de contributions remboursables accordée selon certaines conditions		
Assumée par le gouvernement du Québec :		
Crédit à l'implantation	6 121	9 363
Aide aux activités de recherche et d'innovation	21 009	26 244
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	47 504	28 350
	74 634	63 957
	664 019	519 514

L'exécution de ces garanties de remboursement de prêts, que la Société et le gouvernement du Québec seraient appelés à assumer, pourrait résulter en une perte d'environ 9 470 000 $ et 37 732 000 $ respectivement.

Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière et sur les résultats de ses opérations.

Tout règlement relatif à ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

19. Intégration de deux organismes du gouvernement du Québec

En vertu de la Loi sur l'aide au développement des coopératives (1991, chapitre 1) et de la Loi abrogeant la Loi sur l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (1990, chapitre 71), lesquelles sont entrées en vigueur le 1er avril 1991, la Société acquiert les droits et assume les obligations de la Société de développement des coopératives et de l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche à compter de cette date.

V. Présence sur le territoire

Québec
1126, Chemin Saint-Louis
Bureau 700
Sillery (Québec)
G1S 1E5
Tél. (418) 643-5172

S.D.I.
430, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1S 2J5

Montréal
Place Mercantile
770, Sherbrooke Ouest
9e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1
Tél. (514) 873-4375

S.D.I.
300, rue Léo-Pariseau
Bureau 2111
C.P. 1116
Succursale Place du Parc
Montréal (Québec)
H2W 2P4

Jonquière
3950, boulevard Harvey
Rez-de-chaussée
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
Tél. (418) 547-2697

Rimouski
Galeries G.P.
92, 2e Rue Ouest
Bureau 204
Rimouski (Québec)
G5L 8B3
Tél. (418) 722-3582

Sherbrooke
200, rue Belvédère Nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 4A9
Tél. (819) 820-3224

Trois-Rivières
100, rue Laviolette
3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél. (819) 371-6012

Victoriaville
Édifice Provincial
62, Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec)
G6P 4E3
Tél. (819) 752-4521

La présence de la S.D.I. est aussi assurée dans tout le Québec par le biais des bureaux régionaux du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.